L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 27 AOUT 1872. — 46me Année—Vol. XLV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI MATIN, 27 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Eug. Tourné, à 10 heures 1/2, au Warehouse, No 87 rue Vieille-Levée—Petits-pois, huile, cerises, portwine—et à 5 heures P. M., sur la Levée, Deuxième District, la cargaison du brick "Minerva" arrivé de Barcelonne, consistant en vins, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 38 rue de Chartres—Chaussures, linge, fin de saison.

ATTENTION.—La cargaison du brick MINERVA, arrivé de Barcelonne, sera vendue à l'encan aujourd'hui, à 5 heures P. M. Au nombre des articles qui la composent, nous signalerons au commerce: 300 barriques vin rouge marque St-Emilion offrant une complète analogie avec les vins de Bordeaux maintenant si rares sur place, et pouvant les remplacer avec avantage. Les Muscats et Sherry doivent également attirer l'attention des acheteurs par leur supériorité. Voir les catalogues par Eugène Tourné.

Atencion! — El cargamento del bergantin MINERVA, procedente de Barcelona, se rematara hoy, à las 5 de la tarde, sobre la Levée. Un catalogo del cargamento se repartirá por Eugenio Tourné.

ANNONCES POLITIQUES.

Toute annonce émanant d'un club ou d'une association politique quelconque devra être payée comptant si on en désire l'insertion dans l'Abeille. Celles pour lesquelles cette condition n'aura pas été remplie ne paraîtront point dans nos colonnes.

Manifestation Patriotique Française

Les Alsaciens-Lorrains résidents de la Nouvelle-Orléans optent pour la nationalité française.

LES RESIDENTS FRANÇAIS LEUR FONT CORTEGE.

Réunion dans la salle de l'Opéra.

IMPOSANTES CÉRÉMONIES.

S'il est un sentiment qui inspire le respect à tous, c'est assurément la fidélité à la patrie, et cette fidélité prend un caractère encore plus touchant lorsqu'elle se produit dans un moment où la patrie, abattue par des revers, voit sa gloire momentanément éclipsée et sa fortune compromise.

Nous avons relaté quelques unes des manifestations émouvantes auxquelles a donné lieu dans les grandes villes de France l'option des Alsaciens-Lorrains pour la nationalité française; nous avons signalé la courageuse abnégation avec laquelle les populations de l'Alsace et de la Lorraine bravaient les dangers de la proscription et de l'exil pour affirmer leur foi nationale; et nous avons dit que cet exemple avait été suivi dans les pays étrangers, et principalement aux Etats-Unis, par les enfants de ces deux nobles et patriotiques provinces. Ce dévouement à la patrie n'excite pas seulement l'admiration du monde entier, il frappe aussi de respect et d'inquiétude les vainqueurs qui s'étaient imaginé que ce serait une tâche facile que de germaniser les pays annexés. La Prusse qui tient déjà sous son joug, à l'Orient, une partie de la Pologne, vient de commettre la faute politique d'attacher à ses flancs, à l'Occident, une autre Pologne, qui ne cessera de se réclamer de la mère-patrie dont elle a été séparée, tandis que celle-ci ne renoncera jamais à la revendiquer comme partie d'elle-même.

Alors que la France avait introduit dans le droit moderne le principe du consentement des populations à toute annexion, la Prusse vient de rétablir le droit barbare de la conquête; et, si elle a consenti à laisser à ses nouveaux sujets le droit d'opter pour la nationalité française, ce n'a été qu'en entourant ce droit de tous les obstacles, de toutes les restrictions qui pouvaient en entraver l'exercice. Vains efforts qui ne font que surexciter la résistance patriotique d'un peuple opprimé!

Sur cette terre libre d'Amérique, où tant d'Allemands ont cherché eux-mêmes un refuge contre la misère et l'oppression, il est loisible aux Alsaciens-Lorrains de donner à l'option qui leur est imposée par le traité de Francfort, le caractère d'une manifestation patriotique. A San Francisco, à New-York l'option a été l'occasion de touchantes effusions entre les fils des départements annexés et leurs compatriotes des autres parties de la France.

La journée du 25 août 1872, à la Nouvelle-Orléans, prouve que les Alsaciens, les Lorrains et tous les autres Français qui ont reçu l'hospitalité de la Louisiane—terre jadis française aussi—ne le cèdent en rien à leurs frères des deux grandes métropoles américaines que nous venons de nommer, pour la sincérité et l'ardeur de leur patriotisme.

C'est sous le coup d'une émotion encore profonde que nous écrivons le compte-rendu de cette manifestation, imposante par le nombre de ceux qui y ont participé, par le décorum et l'enthousiasme qui y ont présidé, et par les marques universelles de sympathie dont elle a été l'occasion de la part de tous ceux qui ont assisté au passage du cortége, quelle que fût leur nationalité.

Bien que les Français soient très nombreux à la Nouvelle-Orléans et qu'ils y aient plusieurs sociétés organisées, ils ne font presque jamais de sortie en corps, comme font les autres sociétés étrangères, suivant en cela les habitudes du pays. Il a fallu une circonstance toute exceptionnelle pour leur fournir l'occasion de se réunir en corps, et, en historien fidèle, nous devons dire que ce déploiement de leur force numérique, non moins que l'ordre et la discipline qu'on a remarqués dans le cortége, ont émerveillé beaucoup d'habitants de la Nouvelle-Orléans qui ne se faisaient pas une idée de l'importance de l'élément français dans cette ville.

Conformément au programme que nous avons publié, les différentes sociétés et organisations qui devaient former le cortége se sont réunies à quatre heures et demie aux places qui leur avaient été respectivement assignées rue du Canal. A cinq heures et demie le cortége s'est formé et s'est mis en marche dans l'ordre suivant:

1. Le grand maréchal, M. Jules Aldigé et ses aides, MM. J. B. Mondiegt, Jos. Bayle, Th. Generelly, M. Scheidecker et L. Haupdman.

Les autres maréchaux, dont voici les noms, étaient répartis dans les différentes divisions du cortége:

Maréchaux Alsaciens-Lorrains: J. Augustin; Baumgarden; Mélinger; Birckbuckler; S. Hyem; J. Wendling; Chs. Frantz.

Maréchaux Français: Col. R. Manint; J. Desca; Ed. Merilh; P. A. Lelong; Chs. Hemar; J. Chagniard.

Après l'escouade des maréchaux à cheval, venait un détachement de police. Une fanfare précédait des voitures contenant les membres du clergé catholique français de la Nouvelle-Orléans. Derrière ces voitures, on voyait avec intérêt plusieurs centaines de jeunes enfants, appartenant aux différents départements français, et qui marchaient quatre par quatre avec beaucoup d'ordre.

La Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, qui compte plus de 1200 membres, en avait mis en ligne 800 qui marchaient aussi en rangs de quatre.

En tête de la Société se trouvait son vénérable président, M. Joseph Girod, accompagné des membres du Conseil d'administration, MM. P. Crabitès, E. Danty, J. L. Révol, A. Simon, L. Terrebonne, E. Braquet, C. Rouyer, N. Bouvier, et des médecins: Dr. Touatre et Dr. Escoubas.

La Société était dirigée par son actif et infatigable secrétaire, M. Barbier, qui remplissant, dans cette occasion, les fonctions de maréchal, a déployé un zèle que nous nous plaisons à signaler. M. Barbier était assisté de MM. A. Demandre, P. Carrère et A. Paris, assistants-maréchaux. Deux drapeaux français étaient portés par MM. Justin Cathalat et Clément Fos, et le drapeau américain par M. Louis Duclos.

Puis venait la Société française de Jefferson, comptant 150 membres, ayant à sa tête les officiers suivants:

Vice-président André Mailhes; trésorier Bazile Dabat; Secrétaire Pierre Gendre; Grand-Maréchal Joseph Cailliot; Maréchaux Louis Vigne, Louis Grégoire, Jean Mailhes, Léon Redon.

Les porte-drapeaux étaient: Drapeau français, Bernard Tajac; drapeau américain, François Riques.

Bannière de la Société: Bazile Barthes.

Dans les rangs de cette organisation avaient pris place un grand nombre de membres de l'Association des Bouchers, sous la conduite de M. Sylvain Vergès, président, et de M. Jean Cougot, secrétaire.

A la suite, venaient un grand landau à quatre chevaux, parfaitement attelés, destinée au consul de France, et une longue file de voitures.

La troisième division du cortége était formée par les Alsaciens et les Lorrains, en deux sections. A la tête marchaient le digne et sympathique président du comité alsacien-lorrain, M. H. Salomon, et MM. A. Walz, vice-président; A. Geist et P. Israel, secrétaires; J. G. Spor et J. Israel, trésoriers; V. Nippert, E. Scheidecker, J. Augustin, E. Algeyer, Mathias Levy, Fs. Henry, A. Schwaab, S. Aaron, Léon Hirsh, Léon Haubtman, membres du comité.

Au premier rang de la colonne flottaient une bannière aux armes de l'Alsace, portée par N. Nas. Warbeit, le drapeau français, tenu par M. A. Schwaab, et celui des Etats-Unis par M. Grandam. Les Lorrains étaient précédés d'une bannière aux armes de leur province, portée par M. Chas. Barthélemy.

Les Alsaciens-Lorrains marchaient dans un ordre admirable et avec un ensemble que l'on ne rencontre guère dans les Sociétés civiles, et qui, jusqu'à ce jour, nous avait paru être le privilége des organisations militaires. Dans leurs rangs, on voyait des personnes de tout âge et de toute condition, animées d'un même sentiment patriotique. Leur allure martiale a frappé tout le monde; et c'est avec respect que les têtes se sont découvertes lorsqu'ils ont passé devant la quatrième division française, étant eux-mêmes tête nue, pour faire honneur au drapeau.

Après la colonne alsacienne-lorraine, venaient les Français, n'appartenant à aucune organisation régulière, c'est-à-dire la masse de la population française. Cette division était dirigée par le colonel Manint, qui dans l'exécution de ses fonctions de maréchal, a déployé autant de zèle que d'intelligence et a heureusement accompli la tâche difficile de former en colonne dix-huit cents à deux mille personnes.

En tête de cette division, immédiatement après les drapeaux qui étaient portés par MM. A. Sarran et J. Bourdonnay, venait le Comité français.

Le cortége a pris la rue Royale, puis la rue St. Louis. Lorsque la voiture destinée au représentant de la France est arrivée devant le consulat, on a fait halte.

M. le consul a pris place dans le landau, avec M. Le Mercier du Quesnay, chancelier du consulat, et MM. H. Salomon, président du Comité Alsacien, et Passama Doménech, président du Comité Français. Dans d'autres voitures se sont placés les présidents honoraires, MM. Félix Limet, Larue, Dugazon, et MM. J. B. Ségura, et le docteur Faget, chevaliers de la Légion d'Honneur.

Le cortége a suivi la rue de la Vieille-Levée, a fait le tour de la Place Jackson, et par les rues St-Pierre et Bourbon s'est dirigé vers l'Opéra. L'arrivée au Théâtre a été admirablement dirigée par le grand-maréchal.

Après avoir fait entrer dans la salle une partie des membres de la Société de la Nlle-Orléans et de la Société de Jefferson, le grand-maréchal a fait former les autres sur deux lignes, depuis la rue Toulouse, jusqu'à l'Opéra. Les maréchaux à cheval étaient rangés en bataille, des deux côtés de l'Entrée. La foule, qui était immense, se pressait derrière les lignes.

Ainsi, les abords du Théâtre présentaient un aspect vraiment saisissant; et c'est au milieu de cet imposant appareil, que le cortége a fait son entrée dans la salle.

Le vestibule était orné de feuillage et d'arbustes verts.

En mettant pied à terre, le consul, son chancelier et les présidents des comités ont été reçus par le président du comité de réception, M. Achille de Gaz, et les commissaires.

Une partie du cortége seulement a pu trouver place; et, au grand regret de tous des milliers de personnes n'ont pu assister à la cérémonie.

LA SALLE

offrait un coup d'œil féérique. Partout où il avait été possible de placer une chaise, un tabouret, cela avait été fait. Dans les vestibules se pressaient des centaines de personnes impatientes de voir et d'entendre. Partout du monde, des têtes. La vaste salle de l'opéra était un océan humain.

Aux fauteuils d'orchestre, se sont placés les Alsaciens-Lorrains, les dames aux premiers rangs. Les premières galeries, cédées aux dames de la ville, présentaient un aspect des plus aimables. Six à sept cents dames avaient trouvé moyen de s'y caser. Aux secondes, dans le vaste amphithéâtre des troisièmes, aux quatrièmes tout était plein, archi-plein; et cependant, comme nous l'avons dit, un nombre immense de personnes avaient dû renoncer à l'idée de pénétrer dans le théâtre.

Par les soins des organisateurs,

LA SCENE

avait reçu une décoration de circonstance. Au centre, un groupe représentant la France recevant le vote de l'Alsace et de la Lorraine; sur le socle, cette inscription:

FAIRE SON DEVOIR.

Des deux côtés, des trophées avec les armes des deux provinces et de leurs capitales; sur le devant des loges d'avant-scène, les écus des principales villes que la France a perdues.

Dans le pourtour, les drapeaux et les bannières des comités, des Alsaciens-Lorrains, et des diverses sociétés.

Sur le devant ont pris place: le Consul, les présidents et les membres des comités et des sociétés participant à la manifestation.

L'enthousiasme, contenu pendant la marche dans les rues, s'est bientôt donné un libre cours; et le drapeau français porté à l'avant-scène a été salué par des hourrahs frénétiques, aux cris mille fois répétés de: Vive la France!

Le calme s'étant fait, Mr. Passama-Doménech, président du Comité français, notre collaborateur, a ouvert la séance par le discours suivant:

Monsieur le Consul,
Mesdames,
Messieurs,

Une grande pensée inspire cette fête et nous réunit ici. Nous venons témoigner de notre inaltérable attachement à la patrie.

Vous, chers compatriotes d'Alsace et de Lorraine, vous protestez au nom du droit contre l'abus de la victoire des armes; vous affirmez que l'on a pu arracher à la France les champs, les villes, les hameaux des deux grandes provinces du Nord-Est, mais que la domination de la force ne saurait exercer d'empire sur vos âmes. Alsaciens-Lorrains, vous attestez votre foi nationale, et votre volonté de vivre et de mourir Français.

Nous, des autres régions de la France, nous sommes ici pour vous assister à l'heure de l'épreuve, et vous donner, en frères, un témoignage de dévouement auquel le malheur vous a créé un titre de plus.

Tous, nous accomplissons un devoir dans la plénitude et la sincérité de notre patriotisme.

Messieurs, c'est avec une douloureuse émotion, que ma pensée se porte vers ces pays d'Alsace et de Lorraine, dont la récente histoire est imprimée dans les ruines de Strasbourg, les cendres de Metz et le traité de Francfort.

Quel esprit éclairé, il y a deux ans, eût consenti à admettre que l'on pût, au temps où nous sommes, arracher violemment une population entière à sa patrie et la jeter de force au milieu d'un peuple dont l'éloignent, avec ses invincibles répulsions, ses sentiments, ses traditions et son passé historique? Aussi bien, qui eût jamais pensé que la victime d'une si flagrante violation du droit des gens, put être la nation qui, tant de fois, a versé son sang et prodigué ses trésors pour aider à l'affranchissement des peuples!

Eh bien! Messieurs, il faut savoir confesser nos erreurs. Bercés d'illusions généreuses, nous avions cru à l'inattaquable suprématie du droit; nous avions professé que l'idée avait anéanti le fer. Mais, en présence de l'inexorable réalité des événements, nous sommes forcés de reconnaître que nous avons été les jouets d'une trompeuse erreur, et que le but auquel nous croyions avoir atteint est encore reculé dans l'avenir.

Au moment où a éclaté la funeste guerre de 1870, vingt années de prospérité avaient endormi la France dans une confiance aveugle. Ces aigles qui s'étaient posées fièrement sur les remparts de Malakoff, de Bomarsund, de Takou et de Puebla; qui, d'un essor superbe, après avoir traversé les champs de Magenta et de Solferino, avaient pris leur vol jusqu'à Pékin et jusqu'à Mexico, ces aigles semblaient devoir demeurer l'éternel symbole de la victoire. D'ailleurs, qui songeait à la guerre, quand le pays tout entier se livrait avec ardeur aux travaux de la paix? Enfin, les sages n'affirmaient-ils pas que l'ère des guerres était close?

Pendant ce temps, un peuple énergique et ambitieux se préparait à attaquer la France. Tandis que nous caressions les chimères de la fraternité universelle—généreuse mais fatale utopie du présent—ce peuple, mieux inspiré, ne songeait qu'à lui-même et à sa propre fortune.

Dès le premier choc, nos soldats furent accablés sous le nombre; et les armes françaises, dont rien ne semblait capable d'arrêter la marche jusqu'aux portes de Berlin, vinrent s'abimer, sous les murs de Sedan, dans le plus funeste des désastres.

Loin d'abattre les courages, cette fatale défaite les excita; la France ne voulut pas désespérer d'elle-même et de sa destinée. La lutte recommença acharnée, héroïque. Mais la vaillance des cœurs se brisa contre le nombre, la supériorité de l'armement, et le rempart de fer d'une organisation, à laquelle nous ne pouvions opposer que des éléments dépourvus de cohésion.

Cependant, quelques rayons d'espérance, bien fugitifs hélas! percèrent le ciel sombre.—Orléans repris, et d'Aurelles de Paladines victorieux à Coulmiers.—Ducrot sur la Marne.—Faidherbe à Bapaume,—et Chanzy, dans l'Ouest, tenant en échec l'invasion.

Mais le jour arriva bientôt où tout espoir de salut s'évanouit.

La dernière armée de la France venait de s'ensevelir dans les neiges du Jura.

Il fallut accepter la paix. La paix! mot sinistre, au lendemain de tels désastres. Il ne pouvait signifier qu'humiliation et douleur. Vaincue, la France se vit arracher les départements formés par l'ancienne province d'Alsace et une partie de la Lorraine, terres où la vaillance, le patriotisme, l'honneur et le travail sont les traditions d'un peuple, qui a donné au pays une brillante pléiade de soldats illustres et de grands citoyens.

Là, au sein d'une race forte, l'esprit militaire s'était conservé dans toute son énergie, les études philosophiques trouvaient dans les classes éclairées un ferme point d'appui; et l'industrie marchait d'un pas rapide sur la voie du progrès.

Aujourd'hui, ces populations si françaises, la force des armes les a séparées de la France. Un drapeau étranger flotte sur les murs de la vieille capitale de l'Alsace, de Strasbourg dont les habitants se sont immortalisés par une résistance héroïque; de Phalsbourg, à qui deux siéges ont mérité le nom de Phalsbourg-l'imprenable; de Metz, jadis surnommée la Pucelle, et qui est aujourd'hui Metz-la-Trahie. Elle est aussi aux Allemands, la grande cité industrielle de Mulhouse, qui personnifie l'Alsace laborieuse.

Aujourd'hui, pour ces malheureuses populations, le sol natal est devenu une terre d'exil!

Messieurs, nous devons savoir regarder en face la défaite, et ne point essayer de nous pallier à nous-mêmes l'humiliation dont elle nous couvre et la douleur qu'elle nous cause. C'est seulement dans le [illegible] trouverons [illegible] avec la conscience des devoirs qu'ils nous imposent.

Mais ai-je tout dit sur les infortunes de la France? De plus grandes calamités encore ne l'ont-elles pas frappée! Laissez-moi détourner la pensée de la lutte fratricide qui a ensanglanté Paris, de l'exécrable Commune, dont le crime, la trahison, et un délire insensé ont été les uniques [illegible] sinistres.

Quelle prodigieuse vitalité n'a-t-il pas fallu à la France pour survivre à de tels désastres!

Je me rappelle le mot du comte de Maistre, disant de la France: "C'est le plus beau royaume, après celui du ciel." Qui, certes, il a fallu que la terre fût fertile, l'intelligence active, et le travail productif, pour qu'au lendemain d'une perturbation si profonde, la vie reprit à circuler dans le corps social. Il a fallu que les âmes fussent solidement trempées, pour ne point succomber au désespoir.

Enfin, notre horizon commence à se rasséréner: des moissons fécondes ont ramené l'abondance; l'industrie et le commerce sont en pleine activité; un gouvernement réparateur assure le maintien de l'ordre et l'application de la loi; et le sentiment du devoir envers le pays s'affermit dans tous les esprits.

Grâce à un si heureux concours de circonstances, et à l'honnêteté traditionnelle de la France, le crédit public est resté intact; et nous avons pu assister, hier même, à la souscription d'un emprunt gigantesque, dont le succès atteste les ressources de notre pays et la confiance du monde en son avenir.

Enfin, Messieurs, cette France que l'invasion a foulée sous les pieds de ses chevaux, dont ses propres enfants ont déchiré le sein, seule, abandonnée, elle se relève; de ses propres mains, elle ferme ses blessures; elle, qui déjà semblait râler l'agonie, elle que l'on avait crue morte, Dieu soit loué! Elle est vivante!

Ici même, au sein de cette assemblée française, elle vit dans nos cœurs qu'exalte l'amour de la patrie.

Messieurs, c'est un grand spectacle celui que nous offre cette fête nationale, à deux mille lieues du vieux pays. Dans le patriotisme qui anime l'imposant auditoire devant lequel j'ai l'honneur de parler, dans l'union et la gravité qui président à cette solennité, il faut voir le signe certain de notre rédemption.

Les malheurs de la France imposent de grands devoirs à tous ses fils. Pour nous qui vivons à l'étranger, plus que jamais nous devons porter haut et ferme le pavillon national, c'est-à-dire conserver à la patrie un attachement inébranlable et la faire honorer, en nos personnes, par la dignité de la vie. Nous devons concourir au développement de l'industrie française, et tout mettre en œuvre pour augmenter les relations du grand pays qui nous donne l'hospitalité avec le nôtre: non, dans l'égoïste pensée d'un patriotisme étroit, mais dans un but d'intérêt mutuel pour les deux peuples.

Nous devons nous efforcer aussi de répandre les productions de la littérature et de l'art français, les découvertes de notre science, et la connaissance de notre histoire nationale.

Je ne sais quel esprit paradoxal ou borné, commentant jadis le thème favori des expéditions lointaines, prêchait que la France doit se concentrer en elle-même, et traitait avec un dédain suprême la question des relations extérieures. En France, avec une théorie spécieuse ou niaise, pourvu qu'elle fasse partie d'un programme d'opposition, on est à peu près sûr de trouver un public. Nous, à l'étranger, instruits par l'expérience quotidienne, nous sommes mieux en situation de nous former un sentiment sur ces matières.

Sans aucun doute, la France a un intérêt puissant à être représentée dans les diverses parties du monde, principalement aux Etats-Unis, par une population nombreuse dont les membres, en travaillant à leur propre fortune, peuvent contribuer à celle de leur pays. Mais partout où nous sommes, pour que nos efforts donnent un résultat, il faut qu'ils soient collectifs.

Malheureusement, permettez-moi de vous le dire, jusqu'à ce jour, nous avons essentiellement manqué d'homogénéité. La plupart des éléments dont se compose notre population sont restés étrangers les uns aux autres.—Et cependant que de précieuses ressources ne pourrions-nous trouver dans une solidarité commune?

Il faut, Messieurs, que la colonie française affirme son existence en tant que corporation; il faut qu'elle se constitue en ensemble d'organisation ayant un caractère national,—des institutions [illegible],—des écoles,—l'assistance sur des bases larges,—la facilité du travail pour le nouveau débarqué. Enfin, et c'est là un besoin immédiat, il faut se préoccuper de ces populations Alsaciennes-Lorraines qui veulent se soustraire au joug du vainqueur, de ces travailleurs qui émigrent du pays conquis, et nous arrivent, chaque jour, dans un état absolu de dénûment.

Tout cela est facile à réaliser, avec de la volonté et de l'entente; surtout, si, parmi vous, quelques hommes de bon vouloir, inspirant, par le caractère et l'intelligence, la confiance générale, veulent prendre la tête de marche en avant.—Nous les suivrons.

Vous me pardonnerez, Messieurs, [illegible] ces paroles ont trouvé un écho dans les esprits comme dans les cœurs.

Il est un autre devoir sur lequel je vous demande la permission d'insister. [illegible] vous parlais tout à l'heure de notre [illegible] et de notre histoire nationale. [illegible] trouve d'autant plus à l'aise pour [illegible] sur la question [illegible] sur une terre [illegible] premiers colons. Ici même, notre Bienville [illegible] d'un siècle et demi, le plan de la ville qui est devenue la métropole du Sud. [illegible] deux histoires; deux langues, dont les littératures sont les premières du monde; deux histoires, qu'ils trouveront intimement enlacées dans une période glorieuse.

Ainsi, en lisant le récit de la guerre de l'Indépendance américaine, ils rencontreront à côté du grand nom de Washington, les noms français des Lafayette, des Rochambeau, des Montmorency, des d'Estaing et des Noailles.

Vous leur direz qu'une guerre fatale a momentanément amoindri la France, mais qu'il faut avoir confiance dans l'avenir d'un pays dont le passé est si glorieux.

Pendant douze siècles, Messieurs, rien de considérable ne s'est fait dans le monde, sans que la France n'y ait été associée. Elle a sauvé la civilisation chrétienne de l'invasion musulmane; elle a fait de la Renaissance le grand mouvement dont est sorti le monde moderne. Elle a renouvelé la philosophie, fixé les mathématiques, créé les sciences naturelles et positives, et l'économie politique. Les arts, la poésie et l'éloquence lui doivent d'admirables chefs-d'œuvre [illegible]. Enfin, c'est elle qui a formulé le droit social nouveau, l'Evangile des peuples; c'est sa voix qui a appelé les nations à la liberté.

Je m'arrête, messieurs, car la simple énumération des titres qui constituent les droits de la France à l'admiration et à la reconnaissance du monde civilisé, m'entraînerait trop loin.

Mais, dans ce passé glorieux, je puise l'espérance que l'avenir nous dédommagera des tristesses du présent.

L'illusion, qui se repait de chimères, est un sentiment funeste; elle exerce sur les cœurs une influence dissolvante et les énerve; elle est fatale. Il faut s'en défendre.

L'espérance, au contraire, quand elle a pour fondements la volonté et une résolution ferme, est un sentiment fécond, capable de soutenir et de fortifier les âmes.

Gardons-nous de toute illusion vaine? Ne prononçons jamais le mot qui résume nos vœux; mais qu'il soit gravé dans nos cœurs. Courbons stoïquement la tête, jusqu'à l'heure où il nous sera permis de la relever fièrement. Méritons une fortune meilleure par la sagesse, l'abnégation, le culte du devoir et le dévouement à la patrie.

Chers compatriotes d'Alsace et de Lorraine, conservez cette espérance féconde, qui est une consolation et une force; car, un jour viendra,—puissions-nous tous le voir!—où le droit appuyé sur la force primera la force inique, où le vieux Rhin, de ses flots rapides, baignera de nouveau la terre de France.

Après ce discours, M. H. Salomon, président du comité Alsacien-Lorrain a porté la parole en ces termes:

Monsieur le Consul,—Les dures conditions imposées à la France par le traité de Frankfort obligent les Alsaciens et les Lorrains, annexés et habitant l'étranger, à déclarer s'ils veulent rester Français ou devenir Allemands.

Je suis heureux et fier d'avoir été choisi par mes compatriotes pour venir affirmer en leur nom et au mien notre inaltérable attachement à notre patrie bien-aimée.

Les malheurs de la France ne lui ont pas aliéné le cœur de ses enfants. Non, ses épreuves ont au contraire développé, s'il se peut, notre sentiment patriotique. Et c'est ce sentiment qui nous réunit tous aujourd'hui Monsieur le Consul.

Nous venons déclarer devant nos amis, devant ces sympathiques populations qui ont bien voulu nous faire cortége, que nous sommes Français, et que nous voulons le demeurer toujours.

Qui d'entre nous n'a une mère, un père, une sœur supportant le joug Prussien! Que notre manifestation soit donc pour ces familles, pour ces malheureux compatriotes annexés, une consolation, une force, et un espoir dans l'avenir.

Prouvons à ces vaillantes femmes de l'Alsace et de la Lorraine, qui ont eu l'heureuse initiative de la souscription nationale, que la séparation [illegible] n'ont point affaibli en nous l'amour [illegible] de la patrie, et que [illegible] avec héroïsme et résignation leur [illegible] à l'Allemagne, [illegible] nous affirmons hautement notre attachement à la France.

Veuillez, Monsieur le Consul, prendre nos signatures et les transmettre à Monsieur le Président de la République Française; dites-lui que pas un de nous n'a voulu renier le passé glorieux de ses ancêtres, et que les Alsaciens et les Lorrains de la Nouvelle Orléans sont les dignes fils de la France et de la République.

Cette allocution pleine de cœur, et dont l'éloquence s'est inspirée du plus pur patriotisme, a soulevé un enthousiasme indescriptible; et c'est au milieu de bravos frénétiques que M. H. Salomon a regagné son siége.

M. le consul de France lui a répondu en ces termes:

Monsieur le Président,—Je vous remercie, vos compatriotes et vous, au nom de la France, notre patrie commune, des sentiments et des vœux que vous venez d'exprimer si noblement. Bien que ce lieu choisi par vous, en vue de la circonstance solennelle qui réunit autour de moi un si grand nombre de mes nationaux, ne soit, vous le savez, qu'un temple de fiction, cependant, je suis certain qu'il deviendra pour cette occasion un temple de vérité, et que la déclaration, que dans peu d'instants je vais être appelé à recevoir de vous, sera bien réellement le cri de votre cœur. Soyez assuré, d'ailleurs, que ce cri trouvera un écho dans le mien, et que je me rappellerai toujours avec orgueil et bonheur cette journée où, malgré mon humble personnalité, il m'aura été donné l'honneur de conserver à ma patrie un si grand nombre de ses enfants.

Je dois également rendre à notre colonie française, ainsi qu'aux nombreux amis de la France que j'aperçois dans cette salle, l'hommage qui leur est dû pour la preuve de sympathie qu'ils donnent en ce jour à nos chers concitoyens d'Alsace et de Lorraine; et je remercie particulièrement M. le Président du Comité Français, pour les paroles chaleureuses qu'il a su nous dire avec tant de patriotisme et de talent.

Soyez, Mesdames et Messieurs, les bienvenus, et permettez-moi de vous inviter à procéder sans délai aux formalités, qui doivent vous maintenir, aujourd'hui et pour toujours, dans la grande famille française.

Les nobles paroles du représentant de la France ont trouvé un écho dans tous les cœurs, et l'enthousiasme qu'elles ont soulevé s'est traduit par de chaleureux bravos, mêlés aux cris de: Vive la France!

Aussitôt après le discours de M. le consul de France, les secrétaires du Comité Alsacien, qui depuis deux semaines ont travaillé avec un zèle louable à l'enregistrement des optants, se sont mis à la disposition du chancelier; et il a été procédé à l'appel des personnes originaires des territoires annexés, en commençant par les dames. Cent quatre-vingt dames environ ont répondu, et sont venues successivement sur la scène, donner leur signature.

Après les dames devaient venir les hommes, au nombre de près de huit cents, ainsi que le constate le travail fait par le comité. Vu l'heure avancée, avis a été donné aux Alsaciens-Lorrains de se rendre au consulat de France, le lundi, 26 août, et les jours suivants, où leurs déclarations seront reçues, et les pièces légales leur seront délivrées.

Le consulat ayant reçu, antérieurement à la cérémonie, environ deux cents déclarations, le nombre total des Alsaciens-Lorrains résidant à la Nouvelle-Orléans ou dans les environs, et optant pour la nationalité française ne sera probablement donc pas moindre de douze cents, c'est-à-dire que selon les paroles de leur Président: *Pas un ne reniera le passé glorieux de ses ancêtres.* Nous devons ajouter que, antérieurement à la guerre, un certain nombre de Français originaires des départements formés par l'Alsace et la Lorraine ont pris la naturalisation américaine. Ainsi, les Alsaciens constituent dans la population française un élément considérable.

La cérémonie s'est terminée par la présentation d'un drapeau offert par les Françaises de la Nouvelle-Orléans à leurs compatriotes d'Alsace et Lorraine. Ce drapeau, qui est un chef-d'œuvre d'élégance et de richesse, a été [illegible] par les dames de la maison [illegible]. Il est en soie, [illegible] cette inscription:

A NOS FRÈRES D'ALSACE ET DE LORRAINE.

NOUVELLE-ORLEANS, 25 AOUT 1872.

Ce drapeau a été présenté aux Alsaciens-Lorrains par M. A. de Montinville, vice-président du Comité français, délégué à cet effet: M. de Montinville a prononcé, dans cette circonstance, une harangue chaleureuse dont voici [illegible]:

"C'est dans l'adversité [illegible] les grands cœurs [illegible] loyales amitiés. [illegible] le Génie de la France, qui nous regarde par de-là l'Océan, [illegible] de l'acte solennel par lequel [illegible] d'Alsace et Lorraine viennent d'affirmer leur croyance et leur [illegible]. En une circonstance aussi solennelle, les Français de la Louisiane ont voulu témoigner leur sympathie à leurs compatriotes des provinces arrachées à la France. Et ce n'est que justice! Les plus beaux noms qui forment le brillant faisceau de gloire nationale sont de la Lorraine et de l'Alsace.

Comme délégué du Comité français, j'ai eu l'honneur d'être désigné pour présenter aux Alsaciens-Lorrains la bannière [illegible], et c'est le cœur profondément ému que je vais accomplir ma mission.

Recevez, frères d'Alsace et de Lorraine, recevez ce drapeau que vous offrent par mes mains les Français de la Nouvelle-Orléans. Nous n'avons jamais douté ni de vos sentiments, ni de votre patriotisme, mais nous n'en sommes pas moins heureux et fiers de votre démonstration de ce jour. Nous avons voulu en consacrer le souvenir par un signe matériel et nous avons pensé que, pour remplir ce but, rien ne pouvait valoir les couleurs de la Patrie, le drapeau de notre France. Recevez-le donc, comme nous vous l'offrons, avec bonheur et sincérité."

M. A. Walz, vice-président du Comité Alsacien-Lorrain, a reçu le drapeau au nom de ses compatriotes, et a prononcé d'une voix pleine de la plus patriotique émotion, les paroles suivantes:

Monsieur le Président,
Messieurs,

Au nom des Alsaciens-Lorrains, je vous remercie du drapeau que nos frères de France viennent de nous offrir.

Ce drapeau, que presque toutes les capitales de l'Europe ont vu flotter sur leurs remparts vaincus, ce drapeau à l'ombre duquel nos pères, nos frères, nos fils et beaucoup d'entre nous ont combattu, évoque en nous des souvenirs que des voix plus éloquentes que la mienne viennent de développer.

Mais si la nature ne m'a pas doté du talent oratoire, elle a au moins donné à mes compatriotes l'amour de la patrie.

Messieurs! Le cœur des Alsaciens-Lorrains bat pour la France et leur bras sera toujours prêt à la défendre. Vive la France! Vive l'Alsace!! Vive la Lorraine!!!

A la poésie revenait de droit l'honneur de clore cette belle et émouvante manifestation. Elle s'en est acquittée à merveille, par l'organe du Col. A. de La Bretonne, notre confrère qui signe Jacques de R.... à l'*Avenir*. Voici l'ode de M. de La Bretonne, le souffle lyrique y règne, elle est éloquente et française:

Vous qui gardez l'encensoir, ouvrez toutes les portes!
Laissez du peuple entrer les vaillantes cohortes! [bis]
Que chacun puisse voir en ce lieu trop étroit
Si la force prime le droit!

I.
En vain les Conquérants [illegible]
[illegible]
Vous êtes bien Français!
J'en atteste les noms que les mains de la Gloire
Ont en lettres de feu, au livre de l'Histoire,
Pour la France tracés.

II.
D'où vient pour [illegible] Jeanne Darc la Lorraine?
Qui rendit à Valmy la victoire certaine,
Si ce n'est Kellermann?
Qui pourrait effacer de nos éphémérides
Guise, Chevert, Kleber, vainqueur aux Pyramides,
Custine et Westermann? [bis]

III.
Dans l'art, dans l'industrie on trouve en vos annales [bis]
Pilâtre de Rozier, qui bravait les rafales,
[illegible] Koechlin, [illegible]
Gustave Doré, Callot, [illegible] Grandville,
Et maint autre grand nom que mon esprit débile
Ne se rappelle plus.

IV.
[illegible]
[illegible]
Pour sauver Mac-Mahon,
Et qui passant trois fois [illegible] de carnage
Tombaient à Reichshoffen, laissant sur leur passage
Un si large sillon!

Vous qui gardez l'encensoir, ouvrez toutes les portes!
Laissez du peuple entrer les vaillantes cohortes! [bis]
Que chacun puisse voir en ce lieu trop étroit
Si la force prime le droit!

V.
Ce n'est point un vain mot que le mot de patrie
[illegible]
Du pays bien-aimé.
[illegible]
[illegible]
Secourir l'opprimé.

VI.
Vous êtes bien Français par le cœur, par la gloire,
Vous avez large part en notre belle histoire,
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Comme un noble dépôt!

VII.
Ah! gardez bien [illegible] entre vos mains
[illegible]
[illegible]
Car Dieu est juste et bon; voyez! [illegible]
[illegible]
[illegible]

VIII.
Qui pourrait affirmer qu'un jour ne viendra pas,
Où vers le Rhin, Français, vous tournerez vos pas
[illegible]
Ce drapeau déployé, le cœur plein d'espérance,
Vous entendrez l'appel du clairon, du tambour,
Et vous crierez alors, vainqueurs à votre tour,
Ces mots chers à nos cœurs: Vive, oh! vive la France! [bis]

Les applaudissements enthousiastes de l'auditoire ont couvert les dernières paroles du poète.

Ainsi s'est terminée la cérémonie:

EPILOGUE.

M. le consul s'est ensuite retiré, escorté des présidents et des membres du comité, qui l'ont accompagné jusqu'à son domicile privé.

Vers la dernière heure de la soirée, un impromptu, offert par les membres du comité alsacien, a réuni au restaurant Victor, les deux comités, les présidents honoraires et les maréchaux. Une franche cordialité a animé cette réunion. On a porté des toasts nombreux: A la France, à l'Alsace et à la Lorraine, à la Suisse, au président Thiers, à la Louisiane, aux Etats-Unis, à l'organisation de la colonie française, etc.

Telle a été la fête patriotique du 25 août. Elle a produit une impression profonde non-seulement parmi les français, pour lesquels elle a presque le caractère d'une révélation, mais aussi dans la population tout entière de la Nouvelle-Orléans, sans distinction de nationalité.

Nous le constatons à l'honneur de nos concitoyens français, la dignité, la gravité de leur attitude a frappé tout le monde et augmenté l'estime dont ils jouissent dans la communauté. Ils ont fait preuve de bon [illegible] en s'inspirant, dans leur programme, de la triste situation que les désastres de la guerre ont faite à la France. Aux têtes chaudes, aux esprits inconséquents qui auraient été tentés de demander la *Marseillaise*, nous dirons:

Le jour de gloire n'est pas arrivé. Quand il reviendra, vous aurez le droit d'entonner l'hymne de triomphe. Jusque là, jusqu'à ce que la main de la Victoire ait arraché le crêpe qui voile les couleurs françaises, pas de chant. Le deuil dans les cœurs, comme il est au drapeau.

Terminons. Cette importante et solennelle cérémonie laissera dans tous les cœurs un souvenir durable, aussi profond que l'impression qu'elle y a gravée.

C'est une grande chose que les français de la Nouvelle-Orléans ont faite. Elle les honore hautement.

☞ Les rhumes, l'asthme, les maux de gorge causent de vives souffrances et se terminent souvent d'une manière fatale. Il faut combattre ces affections à leur début. L'usage du BAUME PECTORAL AUX NAVETS DUPUIS, de Laplace, amène une guérison certaine. En vente chez le préparateur, E. Laplace, [illegible], Champs-Elysées, et dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

☞ De tous les [illegible] qui se débitent dans le monde nous n'en connaissons pas de meilleurs, c'est-à-dire de plus bienfaisants, que les HOSTETTER STOMACH BITTERS qui ont obtenu dans ce dernier temps un succès si considérable. [illegible]

La machine "Domestic" est la reine des machines à coudre, [illegible]. Elle se vend au No. 168 [illegible] Canal.

UN PRIX DE L'ACADEMIE FRANÇAISE.—Parmi les prix qu'a décernés l'Académie française, dans sa dernière séance du 8 août, nous remarquons avec plaisir celui qui a été décerné au jeune poète, Albert Delpit, fils de notre estimable concitoyen, M. A. Delpit, pour son beau volume de poésie l'*Invasion*.

LIGNE DE STEAMERS DE NEW YORK A BORDEAUX.—Nous lisons dans le *Messager franco-américain*:

On annonce l'établissement d'une ligne régulière de steamers directe entre New-York et Bordeaux. Le premier paquebot de cette ligne, le *Nada*, doit partir prochainement. Il transportera des passagers et des marchandises. Jusqu'à présent, le grand port bordelais n'avait été relié à l'Amérique du Nord que par des navires à voiles.

INSTITUT ST-CHARLES.—La réouverture des classes dans cette institution, dirigée par madame Macé-Lefranc, aura lieu lundi prochain, 2 septembre. L'Institut St-Charles est connu des familles depuis nombre d'années comme un de nos meilleurs établissements pour l'éducation des demoiselles. Toutes les branches d'éducation y sont l'objet des plus grands soins de la part d'habiles professeurs. L'enseignement du chant est confié à Mme Cambier et celui du piano à Mlle Landumiey. On a pu apprécier, au dernier examen, les progrès rapides que ces deux professeurs font faire à leurs élèves. Le nom de madame Macé-Lefranc est si honorablement et si favorablement connu dans l'enseignement qu'il est à lui seul une garantie parfaite pour les familles.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le comité central d'Etat du parti démocrate s'est réuni hier soir au quartier général pour nommer un comité de conférence pour entendre les propositions du comité central d'Etat du parti libéral.

La séance a été secrète et on ne sait encore rien de certain.

Nous avons à signaler une série de tentatives de meurtres qui ont eu lieu dans la soirée de samedi et dans la journée de dimanche.

Le dimanche, jour de repos et de prière, est aussi un jour de licence et de fréquentes libations pour certaines personnes.

Les cafés sont plus achalandés et la liqueur nationale coule à flots. Or, quand les têtes s'échauffent, les querelles ne tardent guère, les faits le prouvent assez.

L'officier de police Boucherna a trouvé samedi soir, vers huit heures, un homme de couleur du nom de Ryan Davis, couché sur la banquette au coin des rues Piété et Moreau, et perdant tout son sang par une blessure au côté. On l'a transporté à sa résidence rue Piété, où des soins médicaux lui ont été donnés.

Ryan Davis dit qu'il a été blessé par un blanc inconnu, qui lui a tiré un coup de pistolet dans un des chars de ville de la rue Moreau, près de Montégut.

Deux noirs, nommés Richard Triger et Dennis Gallagher, se sont pris de querelle, dimanche vers midi, au No 65, rue Triané, après une partie de cartes. Gallagher a reçu une balle de pistolet au-dessus de l'œil droit, et on nous dit qu'il est mortellement blessé. Triger a été arrêté, ainsi qu'Allen Johnson comme accessoire.

—Samedi soir, vers minuit, dans une difficulté survenue entre deux hommes de couleur, nommés William Jones et John Williams, le premier a reçu quatre coups de poignard dans le dos. Il a été conduit à sa résidence, et pendant ce temps John Williams s'est esquivé.

A peu près à sept heures, dimanche soir, un homme du nom de Joseph Leckey a été assommé d'un coup de fléau sur la tête, au moment où il passait au coin des rues Poydras et Dryades, et a été grièvement blessé. On ignore jusqu'à présent le nom de son agresseur.

L'officier de police Vogt, de la station d'Alger, en passant au coin des rues Patterson et Chestnut a essuyé deux coups de pistolet tirés par un individu du nom de William Herbert, qui s'est échappé en voyant qu'il l'avait manqué.

C'est bien du balcon du quartier général des républicains radicaux que trois coups de pistolet ont été tirés samedi soir sur la procession des Broom Rangers qui passait tranquillement rue du Canal, près des Remparts. Un nègre qui s'est mis à courir à toutes jambes quelques minutes après, a été pris pour l'auteur de cette tentative d'assassinat et quelques coups de pistolet ont été tirés sur lui sans l'atteindre.

Samedi soir, vers dix heures, un homme du nom d'Antoine Thomas, tenté par la fraîcheur de l'eau, a voulu se [illegible] en prenant un bain dans le Mississippi, au pied de la rue du Canal, près du débarcadère du ferry d'Alger. Il a été repêché par les officiers du bateau.

Un autre homme du nom de Charles Scott, [illegible] de naissance, s'est suicidé dimanche soir en se tirant un coup de pistolet. On ignore les causes qui l'ont poussé à commettre cet acte de désespoir.

Hier matin, à trois heures et demie, un incendie s'est déclaré dans une maison à deux étages située rue Joséphine, entre les rues Rousseau et Tchoupitoulas, appartenant à M. J. D. O'Connell. La maison a été entièrement détruite. Les pertes, évaluées à $3,000, sont partiellement couvertes par une assurance de $2,000 à la Compagnie des Marchands.

Le Club des Melpomène Dischenes s'est réuni dimanche soir au coin des rues Dryades et Melpomène, sous la présidence de M. Frank Wheaton.

L'assemblée a été haranguée par le colonel Zacharie, le colonel Waggaman et M. E. A. Genthreaux. Leurs discours ont été vivement applaudis. Ces messieurs ont dit en substance, que si le Comité Central de l'Etat retirait les noms de McEnery et de Jonas de la liste des candidatures de l'Etat, les conséquences seraient funestes pour la démocratie.

A cet effet, la résolution suivante a été adoptée:

Résolu, que tout en ayant la plus grande confiance dans la fidélité et dans les capacités du Comité Central de l'Etat, nous lui représentons respectueusement, comme étant l'opinion unanime de ce club et de la grande majorité des démocrates de l'Etat, que sous aucune considération les noms de McEnery, de Jonas et d'Ogden ne doivent être retirés de la liste de l'Etat.

Résolu, qu'une copie de ces résolutions sera envoyée au président du Comité Central d'Etat.

Le Club Démocratique des Jeunes Gens s'est réuni également dimanche soir, à son quartier-général pour élire un secrétaire. M. J. E. A. Genthreaux a été choisi à l'unanimité pour remplir cet emploi.

La résolution suivante a été unanimement adoptée:

Résolu, que tout en étant en faveur de conserver la liste entière des candidatures d'Etat, nous avons pleine et entière confiance dans le comité central de l'Etat et nous lui laissons le soin de l'honneur et des intérêts du parti démocrate.

LOUISIANE.

Correspondance de l'Abeille.

Paroisse de Plaquemines, le 25 août 1872.

[illegible]

récoltes; ils disent que le sucre rapportera de très beaux prix cette année, attendu que la consommation augmente dans le monde entier, tandis que la production diminue dans plusieurs pays; ce n'est pas sans raison qu'ils comptent sur des prix élevés; aujourd'hui l'on consomme aux Etats-Unis plus de 700,000 tonneaux de sucre, et 150,000 boucauts de mélasse; les pays étrangers nous fournissent près des deux tiers du sucre et de la mélasse dont nous avons besoin.

Un de nos planteurs, possesseur d'une des plus belles habitations sucrières de la côte, satisfait que la culture du riz donne de plus beaux bénéfices que celle de la canne, ne cultivera que ce grain l'année prochaine. Le jour n'est pas éloigné où la Louisiane produira plus de riz que la Caroline du Sud.

On récolte le riz ici, partout; dans le haut comme dans le bas du fleuve, le rendement est des plus satisfaisants. On a rarement vu les épis plus forts et plus gibbeux. ALPHA.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

EUROPE.

Affaires d'Espagne.

Madrid, 26 août.—Les premières nouvelles relatives aux élections pour les membres des Cortès rapportent le résultat suivant: Les partisans du ministère ont été victorieux dans vingt-sept grandes villes et dans cent cinquante-et-un districts; les républicains ont eu une majorité dans dix grandes villes et dans quatorze districts. Les votes ont été également divisés dans six villes et neuf districts.

Les républicains fédéraux ont publié un manifeste dans la semaine de l'élection, priant les votants de leur parti de se rallier à la démocratie de l'Europe, et de combattre de tout leur pouvoir les amis de la monarchie.

Fin des troubles de Belfast.

Londres, 26 août.—Les renforts pour Belfast ont été rappelés, les troubles étant finis.

Grande majorité ministérielle dans les élections.

Madrid, 26 août.—Les retours additionnels montrent que les deux tiers des élus sont ministériels. Les Radicaux ont appuyé le gouvernement.

Bombay, 27, par Londres 26 août.—Le choléra a fait son apparition dans la vallée de Cachemire et il sévit avec une grande violence.

Préparatifs pour la réception des trois Empereurs.

Berlin, 26.—De grands préparatifs se font ici pour les fêtes qui auront lieu à l'occasion de la réunion des trois empereurs. Le grand jour sera le 7 septembre. Le matin, il y aura une grande parade militaire; dans l'après-midi, un banquet d'Etat au château, et dans la soirée une représentation de gala à l'opéra. Les trois empereurs y assisteront. Après quoi, il y aura une procession aux flambeaux et une illumination dans toute la ville.

L'Impératrice Charlotte mourante.

Londres, 26 août.—L'impératrice Charlotte est mourante, dit-on. Tout espoir est abandonné et les derniers sacrements lui ont été administrés.

Fin prochaine des travaux du tribunal arbitral.

Genève, 26.—Toutes les plaidoiries sont finies et les avocats sont partis. Le tribunal maintenant s'occupe de chaque affaire séparément pour évaluer le montant des indemnités. Il s'agit de décider d'abord si l'Angleterre est responsable pour chaque croiseur. Il y a grande contestation à propos du Shenandoah et les débats ont été fort animés. L'affaire du croiseur Georgia a été abandonnée. Les décisions seront connues dans une quinzaine de jours.

Pesth, 26 août.—L'empereur François Joseph arrivera ici le 1er septembre et ouvrira en personne la session de la diète hongroise. Le prime ministre Andréssy et les chefs de départements se joindront à l'empereur le 3 et l'accompagneront dans sa visite au roi de Saxe à Dresde, visite qui aura lieu le 5. L'empereur se rendra de là à Berlin.

WASHINGTON.

Les réclamations contre le gouvernement.

Washington, 25.—Le montant total des réclamations présentées par les commissaires du Sud, s'élève jusqu'à présent à la somme de $1,600,000.

A peu près 250 de ces réclamations ont été rejetées, faute de preuves.

Pour les autres 220 cas, le Congrès, à la recommandation des commissaires, a fait une allocation de $3,500,000.

On a appris ici qu'il y avait des agents dans le Sud qui se chargeaient de toutes les réclamations pour les personnes qui ont eu leurs propriétés endommagées ou détruites par la guerre, mais qui ne peuvent pas prouver leur loyauté, parce que leurs sympathies étaient avec la confédération. Ces agents espèrent que le Congrès abandonnera plus tard la clause qui exige la loyauté avant de faire droit à aucune réclamation.

DIVERS.

New-York, 25 août.—Une dépêche de Louisville rapporte que Blanton Duncan dit qu'il n'a jamais eu une réclamation pour $20,000 contre les Etats-Unis, ni même pour une piastre, attendu qu'il n'avait pas encore été pardonné comme rebelle jusqu'au mois d'octobre de l'année 1866.

Dans un pique-nique d'imprimeurs qui eut lieu à Jones Wood, hier, M. Greeley a fait un discours dans lequel il n'était pas question de politique, mais des intérêts des ouvriers imprimeurs.

Grande Procession à Nashville.

Nashville, 25 août—Il y a eu une grande procession aux flambeaux et un meeting en l'honneur d'Andrew Johnson comme candidat pour le Congrès, représentant l'Etat en général. M. Johnson a dit qu'il acceptait la candidature et qu'il ferait des discours dans tout l'Etat.

Columbia, 25 août — Le comité exécutif des républicains libéraux dans l'Etat de la Caroline du Sud a nommé un comité de conférence pour se consulter avec le comité central d'Etat des démocrates, et pour autoriser leur président à convoquer une convention d'Etat.

Le ministre Washburne a commencé des négociations avec la France pour le service postal entre les deux pays. On espère arriver bientôt à un arrangement favorable.

Charles O'Connor.

New-York, 26.—Le *Herald* dit dans un article: On rapporte d'après une bonne autorité, que M. Charles O'Connor a adressé à la convention de Louisville une lettre où il défend qu'on se serve de son nom pour la présidence ou autre place. M. O'Connor dit que rien au monde ne pourrait le déterminer à accepter la nomination.

New-York, 26 août—Le *Sun* dit: Charles O'Connor dans une entrevue avec James Mahoner, qui lui demandait s'il consentirait à être le candidat des Démocrates et des Libéraux pour la place de gouverneur de New-York, a répondu qu'il ne briguait pas la nomination mais que si elle lui était offerte, il l'accepterait.

Délégués à la Convention de Louisville.

New York, 26 août—Nombre de démocrates de l'ancienne école, parmi lesquels le sénateur Stockton, du New Jersey; Henry Thompson, de la Pennsylvanie; J. R. Gilbert, du Kentucky; Wilson H. Curtis, de l'Ohio, et Henry Williamson, du Maryland, se sont réunis à Long Branch aujourd'hui, pour entendre le rapport du comité exécutif nommé par la conférence tenue à Long Branch, en juin dernier.

Après avoir entendu le rapport et passé une série de résolutions, des délégués à la Convention de Louisville ont été nommés avec la recommandation d'appuyer Charles O'Conner pour la nomination à la présidence.

Arrestation d'un banqueroutier.

New-York, 26.—Le député-shérif Keene a arrêté aujourd'hui Wm Tucker Bond, un banqueroutier de Londres, Angleterre, accusé de s'être enfui avec $25,000 de vins et liqueurs, dans l'intention de frauder ses créanciers. Il a été obligé de fournir une caution de $20,000.

New-York, 26 août.—Argent de 4 à 6. Sterling en hausse à 109. Or 113 5/8.

☞ On ne peut songer à acheter une machine à coudre, sans faire un examen attentif de la machine "Domestic," 168 rue du Canal, chez M. S. Hedrick.

TEMPERATURE.—26 août 1872.

Thermomètre de C. Dumaine, opticien, [illegible]

6 A. M.	[illegible]	[illegible]
12 M.	[illegible]	[illegible]
3 P. M.	[illegible]	[illegible]
6 P. M.	[illegible]	[illegible]

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré, JEUDI matin, 29 août, à 7 heures précises, à l'église St. Augustin, pour le repos de l'âme de feu JOSEPH SCANDELL. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

27 août—3t De la part de sa famille.

SERVICE FUNEBRE.

Un service funèbre sera célébré MERCREDI matin, le 28 août, à 7 heures et demie, à l'église de l'Annonciation, pour le repos de l'âme de feu ALEJO CARRATERO. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'y assister.

De la part de sa veuve.

Société Portugaise Lusitanienne, de Bienfaisance.—Election d'officiers, d'un Grand Maréchal et d'un Médecin.—[illegible] LUNDI PROCHAIN, 2 du courant, dans la Salle de la Société, Chemin du Bayou, entre les rues St-Claude et Tremé. [illegible] Tous les membres sont priés de prendre part à l'élection.

Par ordre du Président, CHARLES F. SIROVICH, Faisant fonctions de Secrétaire.

Sociedade Portugueza de Beneficencia Lusitana.—Eleição para Officiaes, Grande Marechal e Medico.—[illegible]

CHARLES F. SIROVICH, Secretario interino.

Infantes de McEnery. ¡¡Atencion!! [illegible] MIERCOLES, 28 del corriente, à las 7 1/2 de la noche, en la sala No. 207, calle de Vieja Levée, entre St. Felipe y Ursulinas. [illegible]

Por orden del Presidente, GABRIEL PRATS. V. G. FERNANDEZ, Secretario.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. AVIS.—Le Conseil d'Administration recevra des soumissions cachetées pour la [illegible] au Cimetière St-Louis, jusqu'au 1 septembre à 7 heures du soir. [illegible] l'Asile de la Société rue Ste-Anne, entre Dauphine et Rempart.

Ordre du Conseil. Le Secrétaire, A. BARBIER. 24 août—3t

ATTENTION!—Club d'Orléans, [illegible] district. La prochaine réunion de ce Club, qui devait avoir lieu aujourd'hui, a été renvoyée au MARDI, 3 septembre, à sept heures [illegible] du soir.

Par ordre, A. DUCHIRON, Président. M. T. ELFREY, Secrétaire.

Attention!—Club Central d'Orléans—Quatrième Section des Abattoirs—Tous les membres sont priés de se réunir aujourd'hui, 27 août, à sept heures précises du soir au "Palmer House."

Par ordre du Président A. CARRERE. JULIEN VEZIN, Secrétaire.

LA fête de St. Augustin étant une de celles que célèbre l'Archiconfrérie des Mères Chrétiennes, la présidente prie les dames qui en font partie de se rendre à la Cathédrale St. Louis, à 7½ heures, le MERCREDI, 28 du courant. 27 août—1t

ENREGISTREMENT.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Bureaux du préposé à l'Enregistrement des Votants—26 août 1872.

CONFORMEMENT à la [illegible] de l'acte No 98, approuvé le 14 mars 1872, AVIS EST DONNE que les bureaux des enregistreurs [illegible] de la ville de la Nouvelle Orléans seront ouverts le LUNDI, 2 SEPTEMBRE 1872, pour la révision et la rectification des listes des votants enregistrés de la Paroisse d'Orléans, et resteront ouverts jusqu'au SAMEDI, 5 octobre 1872 [illegible]. Les bureaux seront ouverts de huit heures du matin à midi, et de deux à cinq heures du soir.

Tous les votants de la Paroisse d'Orléans ayant qualité, qui n'ont pas été enregistrés en 1870 [illegible]

W. P. BLANCHARD, Préposé à l'enregistrement des votants de l'Etat et Surintendant de l'enregistrement de la Paroisse d'Orléans. 27 août—3t

Réclamations de Terres au Texas.

HENRY V. McCALL, au No 3 [illegible] de la rue Carondelet, agent spécial pour les terres, [illegible] pour le Texas. Il se chargera de tout ce qui se rattache à son genre d'affaires.

INSTITUT ST-CHARLES
DIRIGE PAR
Mme Macé-Lefranc,
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
284 et 286 RUE BOURBON.

La réouverture des classes aura lieu dans cette Institution Lundi prochain, 2 septembre. Pour prospectus et informations, s'adresser à la Directrice.

La seule Fabrique DE CONFISERIE AU SUD Avec une Usine à vapeur. H. CHAURANT & CO. Successeurs d'E. TURPIN [illegible]

93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

La seule Maison Française et la plus ancienne Fabrique de CANDI A la Nouvelle-Orléans.

CANDIS EN BATONS [illegible] Louisiana State Fair), GOMMES, DRAGEES, LOZENGES, etc. CHOCOLATS. Importation directe d'Articles pour Confiseurs. GATEAUX. SIROPS au jus de fruits, INCOMPARABLES par leur arôme et leur qualité. Importateurs de jus de fruits, tels que: FRAMBOISES, GROSEILLES, FRAISES, &c.

H. CHAURANT & Co., RED STORE, 93 ... Rue Vieille-Levée ... 93

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord—Bureau du fret, Nlle-Orléans, 22 août 1872.—Avis est donné aux expéditeurs de fret.—A dater du VENDREDI, 23 août, le fret qui doit être expédié par le chemin de fer de la Nlle-Orléans, de Jackson et du Nord sera reçu au dépôt du fret, à l'angle des rues Front et Calliope, dans le bâtiment désigné sous le nom de "Vicksburg Press." E. A. BURKE, agent pour le fret.

AU DEUIL!!

LES DAMES en deuil sont priées de [illegible]

La Spécialité de Deuil...

21 ... RUE BOURBON ... 21. A. LABEY.

TETES DE MAURES. BISCUITS. [illegible] Fromages Tête de Maure, [illegible] Biscuits Prince Albert, [illegible] Huntly & Palmers, [illegible] Foie gras [illegible] Café Java (véritable). [illegible] J. SOLARI, [illegible] rue Royale.

Vin Rouge. Vin Blanc. 10 barriques vin fin, "Château [illegible]," de qualité supérieure. [illegible] A. C. TREMOULET, 25 Vieille Levée.

Avis. UN Monsieur s'est adressé il y a environ trois ans à des gens de couleur, dans la rue des Remparts, entre Girod et St. Jean Baptiste, pour obtenir des renseignements sur une famille demeurant dans la même rue [illegible]

A l'Enseigne du Gros Pot, Chas. ESCOFFIER, ANNONCE à ses amis et au public, qu'il vient d'ouvrir, au No 101 rue d'Orléans, [illegible]

Chaudières à Sucre. UN assortiment de CHAUDIERES en FONTE [illegible] de MM. R. & J. Rankin et Cie, de Liverpool. A vendre par M. A. de LIZARDI & CIE.

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123.

UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVEE.

[illegible]

NORMAN & REISS, Nos 121 & 123 rue de la Vieille-Levée.

RU VIEILLE-LEVEE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFE, &c.

Sirops de Fruits: FRAISES, FRAMBOISES, MURE, GROSEILLE, LIMON, ORANGE, ANANAS, ORGEAT, GINGEMBRE, NECTAR, CERISE, BANANE, VANILLE, ROSE, SALSEPAREILLE, NATUREL, MEAD, VINAIGRE.

A vendre par NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 rue Vieille-Levée.

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane. POUR LE 26 AOUT—CLASSE No 202. [illegible]

Propriétés à vendre et à louer.

A Vendre, GROCERIE [illegible]

A Louer, UNE-DEMI MAISON BASSE, No 416 de la rue Dauphine, [illegible] M. ELLIOT [illegible]

A Louer ou à Vendre, [illegible]

Ilet de terre à Louer. [illegible]

A vendre. [illegible]

A Louer. [illegible]

A Louer, [illegible] BLANCHIN & GIRAUD, [illegible]

A Louer, [illegible] B. TIBLIER, [illegible]

A Louer, Le MAGASIN situé rue de la Vieille-Levée, [illegible]

A Vendre, [illegible]

CAZAUX & VERGNOLLE. VINS, LIQUEURS, &c. MARCHANDS DE SIROPS.